



Labbeville

INFOS



Bulletin d'informations municipales

Mars 2021 - n°52

île de France
Demain s'invente ici

**val
d'oise**
le département



■ Édito	2
■ Ça s'est passé	
Journée Choucroute	4-5
Les Gestes qui sauvent	6-7
Les Paniers de Labbeville	8-9
Loto	10-11
Journée de test COVID 19	12
Illuminations de Noël	13
Le char du Père Noël	14
Commission d'urbanisme	15
Etat civil	16
■ Ça va se passer	
Calendrier du FRAL	17
Agenda scolaire et communal	18
■ En bref	
Assainissement, du nouveau !	19
Entretien du Cimetière	20
Travaux à la Garenne	21
■ Dossiers	
Communication communale	22-23
Hameau du Mesnil	24-25
Syndicats intercommunaux	26-27
La Garenne	28-29
Eglise St-Martin	30-31
Petite leçon d'histoire	32-33
■ TRAVAUX	
Les P'tits Loups	34
Création d'un espace cinéaire	35
Entretien du village	36-37
■ Vie pratique	
Transport	38-39
Numéros d'urgence	40-43



Conception et Impression :
Graphic Systems.com
69, ch de la Chapelle Saint-Antoine
95300 ENNERY - Tél. 01 30 30 51 25
E-mail : graphicsystems@orange.fr
www.graphic-impression-numerique.fr

Édito



Le mot du maire

Le virus a finalement eu raison de la traditionnelle galette que nous avons partagée chaque année sans discontinuer depuis bien longtemps. Nous n'avons donc pas pu l'organiser cette année comme espéré, mais ce n'est sans aucun doute que partie remise.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons tous nos vœux pour 2021, en vous souhaitant plus particulièrement une santé solide et de meilleures perspectives de vie sociale, culturelle et festive. Vous pouvez compter sur toute l'équipe municipale et sur notre Foyer Rural pour fêter dignement le rétablissement d'une situation normale dès que nous en aurons la possibilité.

Durant ces mois difficiles, la commune n'est pas restée inactive, comme vous pourrez en juger en lisant notre rubrique « Ça s'est passé ». Citons quelques exemples : la réalisation et la distribution de masques, la livraison de paniers de légumes frais, l'organisation de tests de dépistage ou les travaux de rénovation des locaux des P'tits Loups.

Le spectacle de Noël n'a pas pu se dérouler comme à l'habitude, mais le Père Noël a organisé une tournée dans les rues du village qui a rencontré un beau succès. Plus de 130 cadeaux ont été distribués à nos jeunes et à nos anciens dans une ambiance festive retrouvée.

Notre feuille de route pour l'avenir est également très chargée. Vous trouverez dans ce numéro une rétrospective des deux grands projets sur lesquels la commune travaille depuis plusieurs années : la création du Hameau du Mesnil et l'aménagement du centre de loisirs de La Garenne. D'autres projets importants sont en phase de démarrage, comme l'extension du réseau d'assainissement en direction du Grand-Biard, la réfection de plusieurs routes communales ou les travaux de consolidation du clocher de l'église.

Au-delà de ces projets d'importance, la liste est longue et nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancée des réalisations.

Votre Maire
Alain DEVILLEBICHOT

Mairie de Labbeville

1 Grande Rue - 95690 LABBEVILLE

Tél. 01 34 70 60 15

Fax 01 30 34 71 17

Horaires d'ouverture (habituels)

Pendant la période COVID, il est préférable de prendre RDV

Lundi	9h30 - 12h30
Mardi	14h00 - 19h00
Jeudi	14h00 - 17h00

Les conseillers municipaux

*Rappelons que le maire et les adjoints reçoivent en mairie
le mardi et jeudi sur rendez-vous*



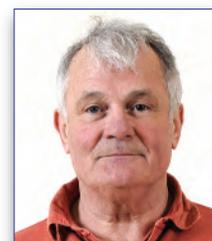
MAIRE
Alain Devillebichot
06 09 11 01 23
alain.devillebichot@labbeville.fr



1er ADJOINT
Michel Richard
06 74 28 47 74
michel.richard@labbeville.fr



2ème ADJOINTE
Marisol Fréchon
marisol.frechon@labbeville.fr



3ème ADJOINT
Alain Laille
alain.laille@labbeville.fr



4ème ADJOINT
Christian Dumet
06 85 58 49 89
christian.dumet@labbeville.fr



CONSEILLÈRE
Laurianne Pradines
laurianne.pradines@labbeville.fr



CONSEILLER
Thierry Meyer
thierry.meyer@labbeville.fr



CONSEILLÈRE
Claire Pigeon
claire.pigeon@labbeville.fr



CONSEILLER
Marc Audren
marc.audren@labbeville.fr



CONSEILLÈRE
Pascale Bussereau
pascale.bussereau@labbeville.fr



CONSEILLER
Johann Reinermann
johann.reinermann@labbeville.fr



CONSEILLÈRE
Valérie Delaune
valerie.delaune@labbeville.fr



CONSEILLER
Dominique Garreau
dominique.garreau@labbeville.fr



CONSEILLER
Cédric Rogowski
cedric.rogowski@labbeville.fr



CONSEILLER
Alexandre Devillebichot
alexandre.devillebichot@labbeville.fr

Ça s'est passé

Journée choucroute



le 26 janvier 2020

Depuis plusieurs années maintenant, le Foyer Rural de Labbeville organise sa traditionnelle choucroute en début d'année.

C'est toujours un moment de grande convivialité et d'échanges qui rassemble les Labbeillois et les amis des villages voisins.

Après un apéritif, toujours goûteux avec des amuse-bouche faits maison, nous passons au plat de résistance, la choucroute, préparée et livrée par la boucherie d'Auvers-sur-Oise.

Entrent en scène les bénévoles du FRAL : réchauffage, préparation des assiettes, service à table rapide des assiettes chaudes et distribution des boissons : bières et vin blanc bien sûr.

Dans un beau brouhaha, tout le monde déguste le plat tout en discutant et plaisantant, une vraie belle ambiance.

En parallèle, mise en place de la piste de danse, pour accueillir ceux qui ont des fourmis dans les jambes.

Le dessert arrive, de superbes tartes aux fruits, plus belles les unes que les autres et surtout délicieuses.

Les joueurs de belote, scrabble et autres jeux de société ont pris possession d'une salle annexe, pour se retrouver entre amis. En fin d'après-midi, une petite collation leur est offerte gracieusement.



suite...

Et voilà la journée se termine, les bénévoles, un peu fatigués, mais ravis de cette belle journée d'échanges, saluent les participants avant leur départ, en espérant les retrouver à nouveau l'année prochaine. Ce vœu n'a pu se réaliser en 2021 ; souhaitons qu'il le soit en 2022 !

Il faut vivre au maximum ces moments de chaleur et de proximité, qui peuvent nous échapper à tout instant, à cause d'un fichu virus...

Nicole Carpentier



Cyber'café Séniors en 2020 et 2021



Le Foyer Rural de Labbeville et les associations Destination Multimédia et ADAPTE 95 associées aux Communautés de Communes « Sausseron Impressionnistes » et « Vexin Centre », ont proposé des formations gratuites aux seniors via des cyber-café sur inscription :

- à l'informatique-multimédia,
- aux outils de communication visuelle à distance, qui permettent de rester en contact avec ses proches tout en restant chez soi.

Ces séances se sont déroulées de Février à Novembre 2020 sous diverses formes (en fonction des aléas des contraintes sanitaires). Une vingtaine de personnes y ont participé sur le site de Labbeville.

Pour 2021, nous pensons continuer ces formations, nous vous tiendrons informés très prochainement, nous attendons un retour des organismes de formation.

Nicole CARPENTIER

Ça s'est passé

Les gestes qui sauvent



le 15 février 2020

Nous avons accueilli sur le site de La Garenne les bénévoles de la Croix-Rouge « des Berges de l'Oise » de l'Isle-Adam pour 4 séances de découverte « des gestes qui sauvent » et nous avons eu le plaisir de recevoir un total de 70 personnes de tous âges, de 7 à 77 ans, tout cela dans une chaleureuse ambiance.



Nous avons organisé cette formation totalement prise en charge par le FRAL en 2 séances le matin, un repas convivial avec les bénévoles le midi et sans tarder, reprise l'après-midi pour 2 nouvelles séances de formation.

Le déroulement de la formation se décomposait ainsi :

- un rappel de nos connaissances sur les différents numéros d'urgence et les services associés,
- la pratique en duo des gestes de mise en sécurité des personnes en danger,
- la pratique du massage cardiaque sur mannequin-test,
- l'utilisation d'un défibrillateur et de ses connections.





À chaque fin de session, une petite collation a été servie aux participants, afin de permettre d'échanger avec les formatrices.

Nous tenons à remercier vivement l'équipe des bénévoles de la Croix-Rouge de l'Isle-Adam pour leur professionnalisme et leur bienveillance.

Il s'agissait là d'une activité ante confinement. Nous organiserons une nouvelle session de formation dans quelques mois, après que les autorités nous auront précisé les mesures à respecter, car nous avons d'ores et déjà des personnes en liste d'attente et nous espérons vous accueillir encore nombreux à cette occasion.

Nicole CARPENTIER

Ça s'est passé

Des paniers de légumes frais à Labbeville

une belle initiative de la mairie



La mise à disposition de paniers de légumes durant la période de confinement a été organisée en quelques jours par l'équipe municipale. Nous avons pu ainsi avoir accès à des légumes frais de la production maraîchère « La Rivoise » basée à Cergy pendant ces jours difficiles de confinement.

Ce service gratuit de livraison de légumes de saison situé 7 rue d'Hérouville, avait lieu le samedi après-midi, après avoir passé commande pour le mercredi précédent.

suite

En plus des paniers, il était également possible d'avoir des œufs ou des fraises ainsi que les produits volaillers de la Ferme des Vallées d'Auvers-sur-Oise. Il y avait également la possibilité d'acheter différentes variétés de bières et saucissons, un vrai petit marché...

En somme de quoi se faire de sympathiques repas avec de bons produits locaux.

Chaque semaine, plus de 70 paniers ont été livrés, parfois même à domicile, soit plus de 1500 paniers au total.

Une expérience sympathique qui s'est interrompue en fin d'année. Une réflexion est en cours pour poursuivre ce service. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Nicole Carpentier



Ça s'est passé



Le 1er mars 2020, à la Garenne

C'est une manifestation maintenant bien implantée dans le calendrier labbevillois qui réunissait ce dimanche une bonne soixantaine de participants de Labbeville et des environs.

Ils sont venus, fidèles à notre rendez-vous, pour gagner bien sûr les lots chaque année plus attrayants proposés par le Foyer Rural, mais aussi pour passer un bon moment de détente dans la convivialité et la bonne humeur.

Nos deux animatrices de partie, France et Françoise se sont bien amusées et la joie des gagnants qui sont repartis, qui avec un multi-cuiseur Moulinex, qui avec une tablette tactile ou bien avec un four à micro-ondes, faisait plaisir à voir.

Tradition oblige, pas de réunion du Foyer sans collation (pâtisseries « maison », jus de fruits dont le célèbre jus de pommes de Nesles la Vallée). Pendant ce temps, plusieurs tours de cartons étaient réservés aux plus jeunes.

Une fois de plus, une belle journée dont la réussite doit beaucoup aux bénévoles du Foyer Rural.



Nous l'ignorions encore lorsque nous nous sommes séparés, mais c'était la dernière manifestation du semestre pour le FRAL qui a été obligé d'annuler, pour cause de C 19, le salon artistique de printemps, la chasse aux œufs de Pâques, le rallye pédestre des villages, deux concerts, la brocante, le week-end sur la préhistoire et le marché de Noël. Finalement prévue fin août, la traditionnelle sortie des Labbevillois a été reportée en 2021. D'ici là, portez-vous bien.

Christian Dumet



Concours de pétanque



Challenge Jean-Claude Lennes

Le
12 septembre

Reporté en raison de la pandémie, le concours s'est déroulé le 12 septembre (au lieu du 12 juin), Cette année, 8 équipes / doublettes se sont mesurées

sportivement afin de remporter la coupe Jean-Claude Lennes, remise en jeu par les vainqueurs de l'an passé. Des coupes et médailles ont récompensé les meilleurs.

Cette manifestation garde un public fidèle de passionnés.



Ça s'est passé

Journée de test antigénique Covid-19



Le samedi 19 décembre 2020



Dans le contexte actuel épidémique et à l'approche de Noël, l'organisation d'une journée de dépistage de l'infection Covid 19 (tests rapides antigéniques) dans notre village nous a paru nécessaire.

Pour cela le Foyer Rural et la Mairie de Labbeville ont décidé de s'unir pour organiser et réaliser cette journée « Test Covid », comme cela a déjà été fait au mois de mai, pour la fabrication et la distribution de masques en tissu fabriqués par des couturières bénévoles de notre village.

Ces tests viennent en complément des tests RT-PCR qui restent la technique de référence pour la détection de l'infection à la Covid-19.

Nous nous sommes appuyés sur le savoir-faire de deux infirmières locales et sur la Croix-Rouge (Unité des Berges de l'Oise à l'Isle Adam).

Au cours de cette journée, nous avons reçu 72 personnes qui souhaitent préserver la santé de leurs proches lors de retrouvailles en famille. Cet événement a bien sûr été réalisé en respectant les gestes barrières et en suivant un protocole sanitaire strict. Notons que tous les tests se sont avérés négatifs, ce résultat ne devant pas altérer notre vigilance.

Encore merci aux organisateurs bénévoles de cette journée pour leur aide dans son bon déroulement.

Nicole CARPENTIER



■ ■ ■ Illuminations de notre village



Décembre 2020

Les membres du Foyer Rural remercient chaleureusement les nombreux habitants et habitantes de Labbeville pour leur participation enthousiaste à la décoration de Noël de leur maison, jardin, portail ou fenêtres.

Ces belles réalisations, associées aux illuminations mises en place par la mairie rendent notre village étincelant, et un peu de la magie de Noël, est entrée dans nos foyers.

Rêvons devant les guirlandes, licorne lumineuse, étoiles scintillantes, nounours



brillants, projections colorées, sans oublier les superbes couronnes tressées de lierres et houx.

La commission de sélection des décorations qui devait choisir entre les plus féériques, créatives ou originales a eu bien des difficultés à faire son choix...

Pour les trois premiers prix et trois seconds prix nous avons remercié les familles, en leur offrant quelques gourmandises sucrées.

Pour les 90 habitations décorées : félicitations, papillotes en chocolat pour tout le monde...



Nicole CARPENTIER

Ça s'est passé.....



Le char du Père Noël de Labbeville avec ses elfes et ses lutins

Le dimanche 20 décembre 2020

Supercalifragilistcexpialidocious !!!!, il n'y a pas de mot assez fort pour qualifier cette déambulation du char du Père Noël dans notre village et ses hameaux de La Chapelle et de Biard. En effet la situation sanitaire nous a obligés à changer notre mode de fonctionnement. Heureusement le soleil nous a accompagnés tout au long de cette magnifique journée.

Une journée de joie et de fête pour toutes et tous, du plus petit au beaucoup plus grand, nous étions tous dans la rue, nous estimons à environ 350 personnes présentes, avec quelques « aficionados » qui nous ont suivis tout au long de cette parade.

La Mairie, le CCAS et le Foyer Rural ont uni leurs forces. Bénévoles, amis, tout le monde a répondu présent, que ce soit pour confectionner le char, le décorer, et ensuite pour le diriger dans les rues de notre village avec son « super conducteur » Michel et notre Maire Alain, en « grand superviseur », sans oublier les préposés au vin chaud, chocolat chaud, châtaignes grillées et pour couronner l'ensemble, la barbe à papa...

Que dire de notre Père Noël, rien, il était juste parfait, distribuant les bons mots et les sourires.

Et les conteurs, eux aussi bien sympathiques et pleins d'empathie, qui nous ont bien divertis, ils ont même participé avec les bénévoles du CCAS à la distribution des cadeaux aux enfants et aux

anciens du village.

Le Foyer Rural et ses bénévoles a, quant à lui, distribué généreusement ses chocolats, clémentines, litchis... et dans l'emballage de la liesse générale, s'est trouvé un peu dépassé par le nombre et a manqué de quelques confiseries à l'arrivée, nous nous en excusons...

Il y avait même les pompiers de Nesles-la-Vallée et leur calendrier, et les gendarmes d'Auvers-sur-Oise, pour nous ouvrir la route entre La Chapelle et Labbeville.

Et Thierry, sur son vélo, qui suivait en mettant en temps réel sur le site Illiwap de la Mairie, les horaires d'arrivée sur les différents points de stop du char... Un père Noël connecté !

Cette parenthèse enchantée nous a fait oublier un moment la situation sanitaire anxiogène, nous étions dans le monde d'avant...

On réfléchit pour l'année prochaine. « Toujours plus », voilà notre devise pour vous émerveiller et vous emporter avec nous dans nos délires.

Tous les bénévoles sont les bienvenus, ensemble nous sommes plus fort et nous animons ainsi notre village et nous vous le faisons aimer.

Nicole Carpentier





Commission d'urbanisme

Son rôle est de renseigner les habitants porteurs de projets et d'examiner les demandes de permis de construire ou demandes préalables de travaux.

Ces documents sont ensuite transmis aux services compétents pour instruction (Architecte des Bâtiments de France et autres services...). Si vous projetez de procéder à une division ou de réaliser des travaux, quels qu'ils soient, **il est impératif de consulter au préalable*** les services de la Mairie et de prévoir un délai. En effet, il est probable qu'un dossier doit être constitué et que l'examen de celui-ci par les intervenants cités prendra quelques semaines (2 à 6 mois selon les cas). Une fois l'accord obtenu, **ne modifiez pas votre projet sans consulter à nouveau***. Par ailleurs, le P.N.R. du Vexin Français subventionne certains projets (rénovation de façades, de murs remarquables...) pour autant que les travaux ne soient pas exécutés avant son accord. Vous pouvez également vous faire conseiller par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise). Des architectes conseillers accueillent les particuliers sur rendez vous, au Moulin de la Coulevre, rue des Deux Ponts à Pontoise (téléphone : 01 30 38 68 68). Nous vous précisons que tous les documents utiles à la réalisation de vos projets sont accessibles sur le site : Service-Public.gouv.fr. Signalons que M l'Architecte des Bâtiments de France tient une permanence au service "urbanisme" de la CCSI.

* : le non-respect des règles d'urbanisme peut conduire à des contentieux déplaisants pour tous, voire à la destruction des ouvrages litigieux.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

La Chapelle SARL

DP 095 328 19 E0021 :

Château de la Chapelle

Exploitation forestière, coupe de peupleraie

SCI Chantepie

DP 095 328 190023 :

2 rue Chantepie

Changement menuiseries extérieures

PERMIS D'AMÉNAGER :

Mme Lamadiou

PA 095 328 20 E0001 :

Division propriété en vue de créer un lot à bâtir

PERMIS DE CONSTRUIRE :

SICAE-VS

PC 095 328 19 E0002 :

Extension du poste « La Croix Baptiste »

OPAC de l'Oise

PC 095 328 20 E0003 :

Rue de la Bauve/Ancienne Gare

Construction de 5 maisons

Commune de Labbeville

PC 095 328 20 E0005 :

Travaux sur le clocher et dans l'église

Mr Boitiveau

PC 095 328 20 E0006 :

1 route de Frouville

Construction d'une maison

PERMIS DE DÉMOLIR :

Mme Le Saux et Mr Rousset

PD 095 328 20 0001 :

51 bis Grande Rue - Démolition partielle d'une véranda et salle de jeux



Ça s'est passé

État civil

Nous félicitons les heureux parents de :

Aloys VINET RAOULX né le 6 mars 2020

Célia ROUSSEAU née le 7 juin 2020

Tess COIQUE née le 19 août 2020

Robin DRAIN né le 6 octobre 2020

naissances

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :

Mme Cathie HARDY
survenu le 19 février 2020

Mme Jeannine BEAUDOUIN
survenu le 9 octobre 2020

Mme Sophie RICHARD
survenu le 28 février 2020

Mr Jacques AUBRY
survenu le 8 novembre 2020

Mr Armel MONOD
survenu le 25 août 2020

Mr Alain CONTAT DESFONTAINES
survenu le 11 novembre 2020



décès

Ça va se passer

Calendrier prévisionnel des animations en 2021 du Foyer Rural :



(En fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19)

Avril/Mai	- Loto et lancement Ludothèque
Mai	- 27ème Salon artistique peintures et sculptures
Mai/Juin	- Spectacle musical de harpe
Juin ou sept.	- Concours de pétanque
04 Juillet	- Brocante d'été
29 Août	- Sortie des labbevillois en Baie de Somme
Septembre	- Journée des associations - Rallye pédestre des villages à Frouville
03 Octobre	- Théâtre « Un temps de chien » par la Troupe du Petit Globe
Mi-Octobre	- Brocante et 2ème bourse d'échanges de plantes
Début Novembre	- Week-end sur la Préhistoire dans le Vexin avec exposition, conférences, ateliers ludiques
Mi-Novembre	- Concert avec l'ensemble Koroheya en l'église Saint-Martin
Décembre	- Marché artisanal de Noël (sur 2 jours) et concert

Ça va se passer

Agenda scolaire

2020/2021 zone C



Rentrée 2020/2021:

Mardi 1er septembre 2020

Vacances de la Toussaint:

fin des cours samedi 17 octobre 2020

reprise le lundi 2 novembre 2020

Vacances de Noël:

fin des cours samedi 19 décembre 2020

reprise le lundi 4 Mars 2021

Vacances d'hiver:

fin des cours samedi 13 février 2021

reprise le lundi 1er mars 2021

Vacances de printemps:

fin des cours samedi 17 avril 2021

reprise le lundi 3 mai 2021

Pont de l'Ascension:

du jeudi 13 au 16 mai 2021 inclus

Vacances d'été:

mardi 6 juillet 2021

- Journée des associations

- Rallye pédestre des villages à Frouville

Commission sécurité Labbeville

Cette commission est constituée d'élus du conseil municipal et de personnes extérieures. Elles sont représentatives de l'ensemble du village (Grand Biard, rue du Château, Grande Rue).

Notre premier travail a été de rencontrer Mme Fleury, cheffe de service de la voirie départementale.

Dans les grandes lignes, elle nous dit :

- La signalisation : pose de chicanes, aménagements divers à l'intérieur des panneaux signalant l'entrée et la fin du village est du ressort de la municipalité ;
- Elle nous engage à respecter le code de la route (ne pas installer des panneaux ne pouvant pas être respectés) ;

• On peut limiter la vitesse des véhicules par l'alternance de zone de stationnement ;

• Le département est peu favorable à la pose de coussins berlinois, dos d'âne...

Pour 2020, il a été décidé l'achat d'un panneau lumineux « Zone fréquentée par les enfants » à poser dans le virage pour signaler l'école et d'un marquage au sol « ECOLE ».

En 2021, notre première étude portera sur la zone de la Grande Rue allant de l'ancienne auberge jusqu'au panneau côté Vallangoujard.

Dans le même temps, un travail d'étude en vue de créer/refaire les trottoirs sera réalisé par le conseil.

En bref...

Assainissement, du nouveau !



Lors de l'enquête publique qui a précédé la création de notre réseau d'assainissement collectif, le Commissaire enquêteur nous demandait de prévoir le raccordement du Grand Biard (rues de Frouville et du Grand Biard) qui n'était pas inclus dans le périmètre initial de l'étude. Les élus de l'époque (2015) et vos représentants au SICTEU se sont alors engagés à faire inscrire les études nécessaires au programme de notre syndicat.

Pour ce faire, celui-ci s'est tourné vers ses financeurs habituels et s'est trouvé face à une condition imposée par l'Agence de l'Eau du bassin Seine Normandie (AESN) : élaborer, en préalable à toute nouvelle étude de rénovation ou extension de réseau, un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) visant l'ensemble du territoire du SICTEU - 5 communes - portant, tant sur les eaux usées que sur les eaux pluviales urbaines.

Ce SDA est maintenant réalisé. Il a été adopté par le Conseil syndical du SICTEU et par les Conseils municipaux des communes adhérentes (BUTRY, VALMONDOIS, NESLES la VALLÉE, LABBEVILLE et VALLANGOUJARD). Le SDA est actuellement dans sa phase de traitement administratif, laquelle devrait aboutir, courant 2021, au lancement d'une

enquête publique dans les communes concernées.

Notons qu'entre-temps le SICTEU a financé sur fonds propres une étude d'opportunité qui visait le raccordement éventuel à son réseau d'ARRONVILLE et au passage de MENOUVILLE et du Hameau de la Chapelle. Les collègues de MENOUVILLE n'étaient pas très emballés par le projet dont la réalisation reposait essentiellement sur le choix de la commune d'ARRONVILLE. Cette dernière n'a pas donné suite et étudie d'autres solutions alternatives. Le raccordement du Hameau de La Chapelle est donc reporté à des jours meilleurs.

En ce qui concerne LABBEVILLE, l'essentiel du SDA concerne donc le Grand BIARD dont il est raisonnable de penser qu'il sera raccordé d'ici 5 ans. Une extension du réseau vers Brécourt est également prévue ; elle permettrait de raccorder le secteur de La Garenne.

Tous ces délais peuvent paraître excessifs à qui ne traite pas le sujet ; ils sont malheureusement le lot que rencontrent vos élus. A titre d'anecdote, lorsque le signataire de cet article est arrivé à LABBEVILLE (juin 1981) son vendeur lui a expliqué qu'un projet d'assainissement était lancé et que son habitation serait raccordée d'ici 5 ans. Elle l'a été en 2016 sous l'impulsion de l'équipe municipale élue en 2008 !

Nous reviendrons bien entendu sur le sujet au fur et à mesure de son avancement. En outre, comme cela a été pratiqué lors de la création de notre réseau, nous constituerons une commission « Assainissement » composée de Labbevillois, élus ou non.

Christian Dumet

En bref...

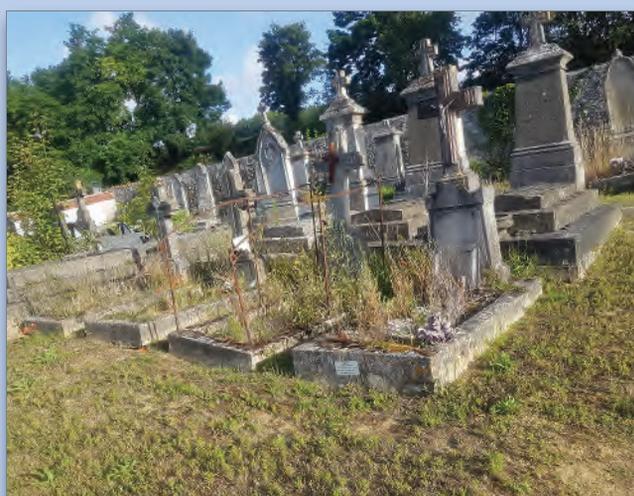
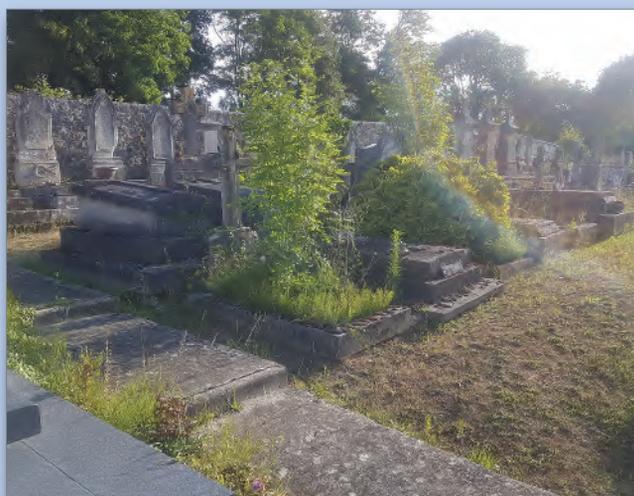
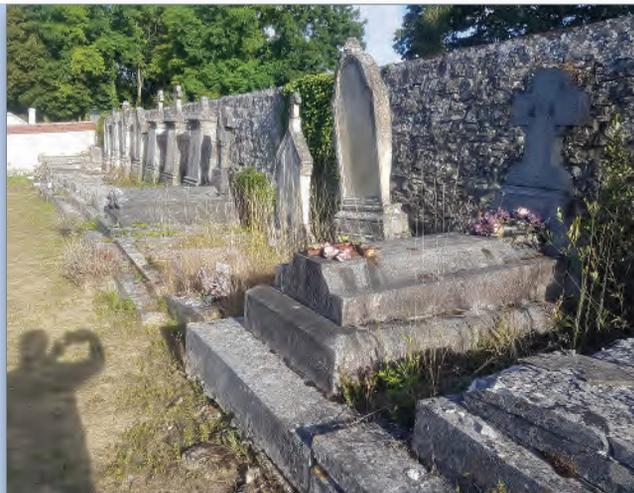
Entretien du cimetière

Nous entretenons régulièrement les allées du cimetière, taillons les haies et coupons les herbes folles pour que notre cimetière reste toujours propre.



Depuis quelque temps vous avez dû constater que nous n'entretentions plus les vieilles tombes laissées à l'abandon. Si nous laissons pousser les taillis et herbes folles, ce n'est pas par négligence ou par désintérêt, nous avons tout simplement décidé de récupérer les espaces des tombes abandonnées et pour cela nous devons suivre un protocole très strict ; nous devons apporter la preuve de cet abandon photos à l'appui. Nous vous demandons par conséquent un peu de patience et beaucoup d'indulgence.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.



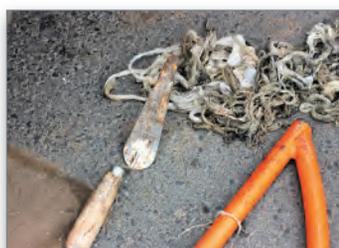
Travaux à la Garenne

- *L'entretien du site (2 fois par an) a été confié à l'entreprise Modul'eau.*
- *2 places de parking handicapés ont été réalisées.*
- *Le réseau d'alarme a été recâblé et fonctionne parfaitement maintenant.*
- *Une rampe d'accès handicapés a été posée, ainsi qu'un système d'alarme en cas de difficultés (WC handicapés, accès à la rampe).*

Le projet 2021-2022 consiste à faire de ce site un complexe pouvant accueillir les activités de plein-air des P'tits Loups (garderie des enfants de Labbeville et de ceux de l'intercommunalité).

Après les conditions sanitaires actuelles, sachez que les Labbeillois pourront emprunter cette salle pour une somme modique pour leurs fêtes et réceptions. Ce nouvel espace permettra également au Foyer Rural d'accueillir plus de participants pour ses animations culturelles et festives.

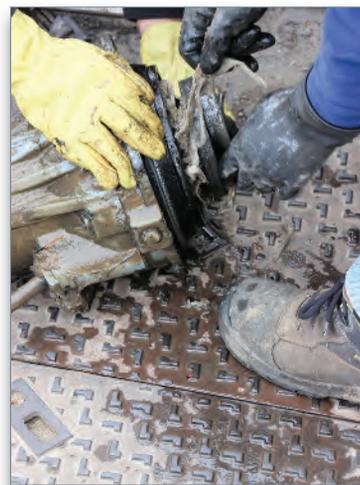
Les Lingettes sont les ennemies de l'assainissement !



Les lingettes doivent être jetées à la poubelle, même celles qui sont dites "biodégradables". En effet, une fois dans les canalisations, elles sont responsables d'engorgements et de pannes qui viennent alourdir la facture d'eau inutilement.

Mais les lingettes ne sont pas les seules indésirables dans les réseaux. D'autres déchets comme les serviettes, tampons, cotons tiges et préservatifs usagés sont trop souvent retrouvés dans les canalisations. Ceci nécessite de prétraiter les eaux usées pour que ces déchets rejoignent le circuit des ordures ménagères.

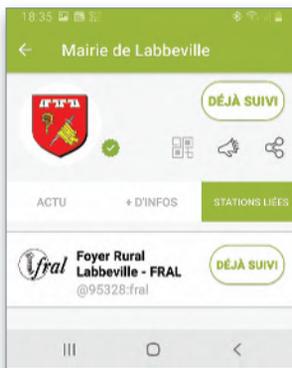
Ne confondons pas ASSAINISSEMENT COLLECTIF et TOUT À L'ÉGOUT !!



Dossier



Communication communale



La communication de la mairie va progressivement se concentrer sur deux médias principaux :

Les informations d'urgence ou simple-ment d'actualité seront publiées sur notre station Iliiwap, tandis que le site internet aura pour vocation de maintenir une base d'information la plus complète possible sur

l'activité municipale.

Iliiwap n'est pas un réseau social et toutes ses publications sont émises par la mairie. Elle est d'une grande simplicité d'utilisation et elle est surtout totalement respectueuse de votre vie privée : aucune identité ni donnée vous concernant n'est enregistrée et vous ne recevrez donc jamais aucune publicité ni sollicitation.

Pour les aficionados de Facebook, une copie de chaque message est consultable également sur la page de la commune : @MairieLabbeville.

Nous venons d'ajouter la possibilité pour chaque abonné de rédiger des messages courts qui seront adressés immédiatement aux services concernés de la mairie, pour signaler un événement particulier, un accident ou le défaut de fonctionnement d'un équipement public.

Ce premier canal d'information est déjà opérationnel. L'information immédiate fournie par la station Iliiwap sera complétée par le site internet www.labbeville.fr que nous ferons évoluer vers un ensemble de dossiers de fond sur tous les aspects de la vie municipale.

Vous y trouverez par exemple l'historique des comptes-rendus des conseils municipaux, les règles d'urbanisme, les travaux de chaque commission communale ou des syndicats dont nous sommes

partie prenante, ainsi que les informations concernant la vie pratique, associative ou culturelle locale.

Un site internet n'est pas adapté à diffuser des actualités, mais c'est le seul média qui permette de mettre à disposition des dossiers suffisamment détaillés pour les projets en cours et d'en consulter aisément les archives.

Iliiwap (ou facebook) fournissent une information instantanée qui vient à vous spontanément, par un système de notifications.

Le site internet vous permettra, lui, de consulter à la demande tous les dossiers d'information municipale que vous pourriez souhaiter.

Bien entendu, nous n'oublierons pas les supports papier dont vous avez l'habitude.

Le BIM continuera de proposer un résumé de l'activité municipale dont les articles de fond seront archivés et développés plus largement sur le site web.

Dans l'intervalle de parution du BIM, des Lettres d'information seront toujours publiées à chaque fois que l'actualité le nécessitera.

Thierry MEYER



A page from the 'Labbeville INFOS' bulletin. The title 'Labbeville INFOS' is in large blue and yellow letters. Below it is the coat of arms. The page is dated 'Janvier 2020 - n°51'. It features a table of contents on the left and a photograph of a church tower on the right. The table of contents lists various sections like 'Édito', 'Ca s'est passé', 'Ca va se passer', 'En bref', 'Dossiers', 'FRAL', and 'Vie pratique' with corresponding page numbers. At the bottom, there is contact information for the mairie and the printer.

Illiwap - Mode d'emploi

Comme nous vous l'avions annoncé dans la précédente lettre d'information, les actualités de la vie communale sont désormais publiées directement sur vos appareils mobiles via l'application Illiwap. Ce canal d'information connaît un beau succès, avec déjà plus de 100 abonnés.

Vous pouvez supprimer chaque message après lecture, sinon ils seront supprimés automatiquement du fil d'actualités de votre application après 30 jours.

L'application vous permet également de rédiger des messages de « signalement » qui seront transmis immédiatement aux services de la mairie.

Le mode d'emploi est particulièrement simple :

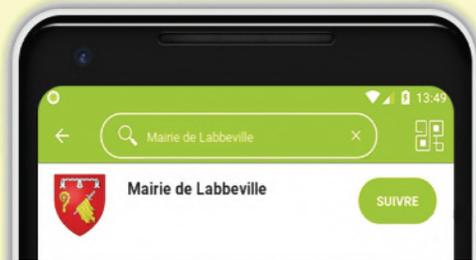
1 Téléchargez l'application illiwap



...sur votre Google Play (Android) 

...ou sur votre App Store (Apple) 

2 Recherchez la station "Mairie de Labbeville" et appuyez sur le bouton "Suivre".



Notez que le Foyer Rural dispose de sa propre station Illiwap à laquelle nous vous recommandons également de vous abonner en cherchant "Foyer Rural Labbeville - FRAL".



Envoi d'un message de signalement à la mairie

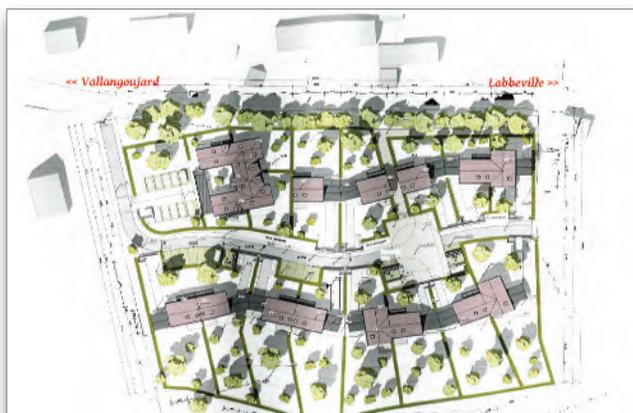


- 1) Choisissez une catégorie**
- 2) Précisez l'adresse,** soit en déplaçant l'icone sur la carte, soit en la saisissant au clavier.
- 3) Ajoutez une photo** (facultatif)
- 4) Ajoutez un commentaire** pour décrire votre signalement
- 5) Laissez vos coordonnées** (facultatif, vous pouvez conserver l'anonymat si vous le souhaitez)

Dossier

Hameau du Mesnil

Petite rétrospective de ce magnifique projet !!!



Le ministère de la justice était vendeur de ce terrain depuis les années 2000 et la commune s'est portée acquéreur en 2008, sous la mandature de Lyne Renard. Ce terrain se trouvait alors en zone AU (A Urbaniser) d'après le PLU adopté en 2007. L'idée qui prévalait était que la revente ultérieure de ce terrain permettrait de financer une partie de nos investissements (assainissement, achat de la propriété de la Garenne...) Après maintes péripéties et l'intervention du tribunal administratif, la commune a concrétisé l'acquisition des parcelles AC 75 et AC 76 en 2012. Le Conseil Municipal a toujours souhaité un programme de taille modeste sur ce terrain de 24.902m² dont 16.000m² en zone constructible.

Notre idée était de bâtir un « éco-hameau » à la taille de notre commune et nous nous sommes fait accompagner par le Conseil en Architecture, en Urbanisme et Environnement du 95. Celui-ci nous a fait visiter différentes réalisations, puis a établi avec nous un cahier des charges qui nous a permis d'indiquer aux promoteurs ce que nous souhaitions et ce que nous ne voulions

surtout pas. Nous avons ensuite rencontré quelques professionnels dont peu, loin de là, partageaient notre vision des choses. Après réflexions nous avons choisi la Société DAVRIL qui partageait notre vision de ce projet et nous satisfaisait financièrement.

Avec DAVRIL, le CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France, la commission d'urbanisme et le conseil municipal, nous avons peaufiné notre projet ; à savoir un petit collectif de 8 logements en location et 14 lots de maisons individuelles en accession à la propriété et de différentes tailles sur des parcelles plus ou moins grandes. L'idée étant de faciliter une mixité, dont des primo-accédants avec si possible des jeunes enfants dans le but de pérenniser nos écoles. Pour mener ce projet à bien, nous avons dû modifier le PLU car ce terrain n'avait pas de règlement. Pour ce faire nous nous sommes toujours fait accompagner par le CAUE et un bureau d'étude : Dessin Urbain. Cette modification du PLU est intervenue après une enquête publique qui n'a soulevé aucune réserve, tant auprès des Personnes Publiques Associées (dont le PNR du Vexin) que du commissaire enquêteur. Les quelques remarques émises par les Labbeillois portaient essentiellement sur les aspects « stationnement et circulation ». La modification du PLU a donc été validée et actée par le conseil municipal et un permis d'aménager a été délivré en juillet 2018. Notons que ce permis a été délivré après un passage devant la Commission Départementale des Sites et un travail intense

Hameau du Mesnil (suite)

du CAUE, du promoteur et de l'ABF dont les exigences ont réduit le nombre des lots à 14 (13 individuels et un petit collectif). Permis contesté par un riverain, arrivé dans notre commune en 2017, plus d'un an après la modification de notre PLU. Avant de s'installer à LABBEVILLE, ce spécialiste du droit n'avait pas jugé utile de venir se renseigner en mairie sur les projets qui concernaient son quartier. Un premier jugement, rendu en décembre 2019, a débouté notre adversaire. Celui-ci a fait appel de cette décision en février 2020. Cette procédure bloquait la vente du terrain... et nos projets car DAVRIL achetait un terrain « purgé des recours ». Devant cette situation, nous avons noué un partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France qui a acquis notre terrain en novembre 2019, ce qui nous a permis de rembourser le prêt souscrit pour l'achat de la Garenne. Au final, nous avons revendu pour 500.000€ environ les 2/3 d'un terrain que nous avions acquis 251.000€.

L'EPF IF a vendu son terrain à un nouvel

opérateur : l'OPAC de l'Oise, lequel a déposé un dossier d'urbanisme dans l'esprit du projet précédent et notamment avec le même nombre de lots.

Quelques jours avant Noël 2020, la Cour Administrative d'Appel qui s'est prononcée rapidement (moins de 10 mois) nous a de nouveau donné raison en déboutant une fois de plus notre contradicteur et en le condamnant à nous verser une somme de 2000€, laquelle ne couvre évidemment pas nos dépenses. Depuis, notre contradicteur a vendu sa maison et a déménagé.

Souhaitons que ce soit le point final à cette procédure qui n'a que trop retardé notre projet. Rappelons que celui-ci visait tout à la fois :

- à urbaniser un terrain dont c'était la destination,
- à accueillir de nouveaux habitants avec si possible de jeunes enfants et donc à pérenniser notre école
- enfin, 21 logements, cela crée des rentrées

fiscales pérennes, bienvenues en ces temps où les dotations de l'État se réduisent chaque année.

Ce projet, (comme tous les projets) demande du temps, de la patience et de la ténacité de la part des élus et des Labbevillois.

Marisol Fréchon, Christian Dumet



Dossier



Syndicats intercommunaux

La commune de Labbeville a constitué avec différentes collectivités locales 12 syndicats intercommunaux.

Voici la liste de nos représentants auprès de ces groupements :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUSSERON IMPRESSIONNISTES (C.C.S.I.)	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT D'ÉLÈVES (S.I.T.E.)	SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALE DU VAL-D'OISE (S.M.G.F.A.V.O.)
<i>Alain DEVILLEBICHOT Titulaire</i>	<i>Valérie DELAUNE Titulaire</i>	
<i>Michel RICHARD Suppléant</i>	<i>Claire PIGEON Titulaire</i>	<i>Pascale BUSSEREAU Titulaire</i>
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU SAUSSERON (S.I.A.V.S.)	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (S.I.C.T.E.U.)	SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION DU CONTRAT DE LA VALLÉE DU SAUSSERON (S.M.E.R.C.V.S.)
<i>Michel RICHARD Titulaire</i>	<i>Christian DUMET Titulaire</i>	<i>Christian DUMET Titulaire</i>
<i>Pascale BUSSEREAU Titulaire</i>	<i>Thierry MEYER Titulaire</i>	<i>Michel RICHARD Titulaire</i>
<i>Marc AUDREN Suppléant</i>	<i>Marc AUDREN Titulaire</i>	<i>Alain DEVILLEBICHOT Suppléant</i>
<i>Valérie DELAUNE Suppléant</i>	<i>Alain DEVILLEBICHOT Suppléant</i>	<i>Alain DEVILLEBICHOT Suppléant</i>
SI POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DANS LES VALLÉES DE L'OISE ET DU SAUSSERON (S.I.S.V.O.S.)	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE LABBEVILLE FROUVILLE HÉDOUVILLE (S.I.I.S.L.F.H.)	SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ, DU GAZ ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU VAL-D'OISE (S.MD.E.G.T.V.O.)
<i>Pascale BUSSEREAU Titulaire</i>	<i>Michel RICHARD Suppléant</i>	<i>Michel RICHARD Titulaire</i>
<i>Michel RICHARD Titulaire</i>	<i>Michel RICHARD Titulaire</i>	<i>Johann REINERMANN Suppléant</i>
<i>Cédric ROGOSWSKI Titulaire</i>	<i>Marc AUDREN Titulaire</i>	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'ÉPINE DU BUC (S.I.A.E.P. DE L'ÉPINE DU BUC)	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES (S.M.I.R.T.O.M.)	SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS (S.M.A.G.P.N.R.V.F.)
<i>Thierry MEYER Titulaire</i>	<i>Claire PIGEON Suppléant</i>	<i>Michel RICHARD Titulaire</i>
<i>Christian DUMET Titulaire</i>	<i>Christian DUMET Titulaire</i>	<i>Alain DEVILLEBICHOT Suppléant</i>
	<i>Johann REINERMANN Suppléant</i>	

Commissions communales

Le Conseil municipal de Labbeville a formé plusieurs commissions communales, obligatoires ou facultatives, dont le rôle est d'examiner et de préparer les dossiers qui doivent être soumis à la décision du conseil municipal. Elles émettent des avis et des propositions, mais le conseil municipal reste seul compétent pour régler, par ses

délibérations, les affaires de la commune.

Ces commissions sont de type « ouvertes » et nous renouvelons notre appel à la bonne volonté de tous ceux qui souhaitent apporter leurs compétences ou simplement leur disponibilité au fonctionnement de notre commune.

BUDGET - FINANCES	COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	ANIMATION - FÊTES
Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>
Marisol FRÉCHON	Michel RICHARD	Alain LAVILLE
Christian DUMET	Marisol FRÉCHON	Marc AUDREN
Pascale BUSSEREAU	Christian DUMET	Johann REINERMANN
APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS	Laurianne PRADINES	Valérie DELAUNE
Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Claire PIGEON	Cédric ROGOWSKI
Michel RICHARD	Alexandre DEVILLEBICHOT	Alexandre DEVILLEBICHOT
Marisol FRÉCHON	Élisabeth GARREAU	Laurianne PRADINES
Alain LAVILLE	Ghyslaine PRADINES	ENFANCE - JEUNESSE
Pascale BUSSEREAU	Françoise KELLER	Laurianne PRADINES <i>Présidente</i>
URBANISME	Christine HENNEBELLE	Marc AUDREN
Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Caroline BALDRAN	Alexandre DEVILLEBICHOT
Marisol FRÉCHON	Pascale GUILLOT	COMITÉ D'ANIMATION DE LA VALLÉE DU SAUSSERON
Alain LAVILLE	AFFAIRES AGRICOLES ENVIRONNEMENT	Alain DEVILLEBICHOT
Laurianne PRADINES	Michel RICHARD <i>Président</i>	Christian DUMET
Valérie DELAUNE	Pascale BUSSEREAU	Laurianne PRADINES
TRAVAUX - SÉCURITÉ	Valérie DELAUNE	Caroline BALDRAN
Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Cédric ROGOWSKI	Christine HENNEBELLE
Alain LAVILLE	Julien LECOMTE	Jean-Marie DELIÈGE
Laurianne PRADINES	COMMUNICATION	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL
Claire PIGEON	Thierry MEYER <i>Président</i>	Dominique GARREAU <i>Président</i>
Marc AUDREN	Marisol FRÉCHON	Pascale BUSSEREAU
Johann REINERMANN	Alain LAVILLE	Valérie DELAUNE
Valérie DELAUNE	Christian DUMET	PATRIMOINE
Dominique JOUBERT	Laurianne PRADINES	Alain DEVILLEBICHOT
VOIRIE	Marc AUDREN	Michel RICHARD
Alain DEVILLEBICHOT <i>Président</i>	Valérie DELAUNE	Marisol FRECHON
Michel RICHARD	Alexandre DEVILLEBICHOT	Claire PIGEON
Alain LAVILLE	Frédéric LEGENDRE	Alexandre DEVILLEBICHOT
Alexandre DEVILLEBICHOT		Cédric ROGOWSKI
DÉLÉGUÉ DÉFENSE		Marie-Christine CHALET-BOULLE
Michel RICHARD		Françoise KELLER

Dossier

La Garenne

Centre Culturel et Centre de Loisirs



Rappel historique

Dès 2008, sous la mandature de Lyne Renard, notre commune avait fait connaître à son propriétaire son intérêt pour cette belle propriété qui se compose de 2 bâtiments construits sur un parc boisé de 5 hectares, un peu en retrait du village.

Un premier bâtiment sur deux étages d'environ 260m² chacun a déjà été partiellement aménagé. Des travaux importants y ont été réalisés par la commune, comme le remplacement de la totalité des ouvertures (une trentaine) l'isolation de la toiture, le changement des fenêtres de toit, la création de toilettes PMR, de douches etc...

Même partiellement achevé, de nombreux événements ont confirmé l'intérêt et le potentiel de ce site : Marché de Noël, loto, vœux du maire, choucroute, salon artistique, chasse aux œufs de Pâques, session de formation « les gestes qui sauvent » avec la Croix-Rouge etc... Dans le parc, les P'Tits Loups ont même organisé des nuitées sous la tente et des journées de jeux avec la participation des « Mômes du Sausseron » de Nesles la Vallée.

C'est dès le lancement de l'opération qu'une utilisation partagée (commune / FRAL / Centre de Loisirs) a été pensée. En effet, notre village connaissait un manque flagrant d'équipement collectif permettant d'accueillir tout à la fois :

- les manifestations de la municipalité (rez-de-chaussée)

- celles de notre dynamique Foyer Rural, parfois bien à l'étroit dans les locaux de l'ancienne mairie.
- celles des P'tits Loups, qui disposeront du 1er étage et utiliseront la grande salle et la cuisine du rez-de-chaussée.
- des réunions familiales, avec la possibilité de louer aux Labbevillois des salles et des équipements à vocation festive.

Le 2ème bâtiment a fait l'objet de travaux légers destinés à le maintenir en l'état. Nous y reviendrons.

Aspects financiers de l'opération :

L'ensemble a été acquis pour 330.000€. C'est la vente de notre terrain de la Rue Haute du Mesnil (500.000€) qui a financé cette acquisition, même si elle a été retardée à la fois pour des raisons administratives (modification du



PLU et délivrance du permis d'aménager le terrain) ou judiciaires. Les travaux évoqués plus haut ont été financés par un prêt bancaire et par des subventions accordées par l'Etat (DETR, DSIL, CEP Royal) et les parlementaires.

Le département du Val d'Oise nous a accompagnés en prenant entièrement en charge l'aménagement de l'accès à La Garenne. En effet, auparavant, le centre était difficilement accessible pour un autobus. De plus, le département vient de réaliser un arrêt de bus permettant un accès plus sécurisé au Centre de Brécourt

La Garenne (suite)

et aussi au portail bas de notre site.

Rappelons, qu'au titre de sa compétence « enfance », c'est la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (CCSI) qui prend en charge tous les travaux liés au Centre de loisirs (plusieurs votes de la CCSI l'ont confirmé). En outre, l'équipe communautaire issue des dernières élections a maintenu, en décembre 2020, son financement du Centre de loisirs. Par conséquent, la CCSI prendra à sa charge les travaux d'aménagement nécessaires (tout comme elle l'avait fait dans d'autres communes).

Le centre de loisirs sera géré par l'association des P'tits Loups qui participe étroitement au projet d'aménagement des locaux. Il accueillera les enfants de la commune et ceux de la CCSI le mercredi et les vacances scolaires.

Toute notre attention sera aussi portée sur l'étude de la mise en valeur de la partie naturelle du terrain de plus de 5 hectares afin que ce patrimoine exceptionnel soit exploitable en toute sécurité par les différentes associations de jeunes et de moins jeunes et que ce soit un vrai lieu d'activités et de loisirs pour tous.

Le coût global sera au final inférieur à 1200 €/m² sachant que l'on dispose également d'un terrain qui offre un potentiel exceptionnel d'activités ce dont aucun autre centre aéré de la Communauté ne dispose. De plus l'éloignement du centre du village lui permet d'avoir un impact de nuisance sonore négligeable et une capacité de stationnement importante.

Suite de la remise en état du bâtiment

Nous l'avons vu, notre commune a engagé toutes sortes de travaux de réhabilitation et d'aménagements sur la partie basse. La crise sanitaire et les élections ont stoppé cette dynamique, très peu de choses se sont réalisées en 2020. La commune a néanmoins, la volonté d'accélérer afin de terminer en 2021 dans le but de pouvoir exploiter complètement ce site en 2022.

C'est l'objectif que nous nous sommes fixé, nous le



tiendrons... si la C 19 nous laisse travailler !

Au final, notre commune sera dotée de l'équipement collectif qui lui manquait : le Foyer Rural disposera enfin de la place nécessaire à l'organisation de ses manifestations ; nos enfants - et ceux de la CCSI - bénéficieront d'un cadre exceptionnel ; tous, nous bénéficierons d'un vrai lieu d'activités et de loisirs. Ce bel endroit sera rendu encore plus accessible par l'ouverture d'une entrée piétonne par la rue Haute du Mesnil facilitant ainsi un accès au site plus bucolique et surtout plus sécurisé, à partir du centre du village.

Et le deuxième bâtiment ?

Comme dit précédemment, le site possède 2 constructions. Le bâtiment principal que tout le monde connaît et dont nous venons de détailler le fonctionnement et une maison de maître établie sur 3 niveaux, située au-dessus. La destination finale de cette « Maison de La Garenne » n'est pas encore arrêtée, différentes réflexions sont en cours (gîte rural, relais d'étape, ludothèque, etc.). En attendant, la commune investira pour sauvegarder ce patrimoine (fenêtres, toiture, curage du bâtiment, mise hors gel etc...).

Voilà, brossée dans les grandes lignes, l'histoire de ce beau projet qu'est La Garenne ; un projet qui se concrétise peu à peu. Trop lentement sans doute. Mais nous sommes quelques-uns dans cette équipe municipale à savoir que les projets d'envergure sont malheureusement longs à réaliser pour un bon nombre de raisons.

Il nous faut donc faire preuve de patience, de constance et de ténacité.

Marisol Fréchon, Alain Devillebichot, Christian Dumet

Église Saint-Martin de Labbeville, un patrimoine à transmettre

S'il est un dossier ancien dans notre commune, c'est bien celui-là. Vos élus se penchent sur la question depuis la découverte de fissures sur le clocher... en 2008.

Notre église étant un monument « inscrit », un protocole pointilleux est à respecter. Nous n'entrerons pas dans tous les détails afin de ne pas lasser le lecteur, mais il faut savoir que, dès qu'une commune envisage la réalisation de travaux sur son patrimoine historique, elle sait que cela sera long et coûteux. Long parce qu'il faudra monter des dossiers auprès de différentes administrations. Coûteux parce que les intervenants, architectes et entreprises, sont des professionnels hautement qualifiés dans la conservation du patrimoine.

Une première campagne d'études a été menée avec le soutien du PNR. A l'issue de celle-ci, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) que nous avons sollicitée pour le financement d'une première tranche de travaux, a subordonné son intervention tout d'abord à l'exécution de sondages complémentaires sur le clocher, puis à un état des lieux sur l'ensemble du bâtiment ainsi qu'un chiffrage des travaux à effectuer. C'est au final 405.000€ HT (486.000€ TTC) qu'il faudra consacrer à la sauvegarde de notre patrimoine, le programme de travaux ayant reçu l'approbation de la DRAC.

Cette approbation a permis à notre maire de déposer, le 16 juin 2020 au nom de la commune, une demande de permis de construire, lequel a été accordé par le maire-adjoint délégué à l'urbanisme le 25 septembre 2020. Il faut ici remercier les différents intervenants (service instructeur de la CCSI, Architecte des Bâtiments de France, DRAC) qui ont effectué un traitement accéléré du dossier.

Au préalable, nous avons pris des contacts afin de nous assurer le concours de différents financeurs. C'est ainsi que la DRAC nous a réservé 59.495€. De leur côté, la Région Ile-de-France et le Département du Val-d'Oise apporteront dans la corbeille 259.000€ par le biais d'un dispositif commun. La Caisse des Dépôts nous accompagnera à hauteur de 150.000€. Enfin, l'État nous reversera une partie de la TVA que nous avancerons. Au final, Labbeville aura bénéficié de 318.495€ de subventions et supportera un reste à charge légèrement supérieur à 100.000€.

Nous venons de détailler la partie finances de notre projet.

C'est évidemment un sujet pour notre commune. Toutefois, il nous faut voir le pourquoi de cette opération d'envergure.

Le pourquoi, c'est tout simplement le respect du patrimoine transmis par nos anciens et dont nous sommes seulement dépositaires, tout comme l'ont été avant nous de nombreux Labbeillois, élus ou non. Nous avons le devoir, à notre tour, de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Écrivons donc quelques lignes sur cette église dont la loi nous a rendus propriétaires. Vous le constaterez, l'entretien et la réparation de notre église sont des préoccupations constantes des Labbeillois qui nous ont précédés ; souhaitons qu'elles le demeurent pour nos successeurs.

L'église est ancienne puisqu'elle a été construite en 1066 par le seigneur Dreux.

Construit en pierre calcaire, le bâtiment comporte à l'origine une nef et deux bas-côtés. Depuis, il a subi de nombreux remaniements, dont le plus important l'a amputé de son bas-côté sud à la suite de l'incendie de 1821. L'édifice présente malgré tout aujourd'hui un aspect extérieur assez homogène.

Au-delà des dates qui correspondent aux différents travaux réalisés sur près d'un millénaire, il nous a semblé intéressant de situer notre église dans son contexte historique. Nous disposons à cet effet de l'étude préalable à la restauration de l'église St-Martin de Labbeville, réalisée en décembre 2017 par Eric BARRIOL, architecte du patrimoine, sur la base des travaux menés par des historiens tels Jean BERAUD-VILARS ou Louis MASSIGNON. Le curieux pourra également consulter avec profit les Archives Départementales.

L'église et le village de Labbeville sont intimement liés à l'Église, propriétaire de vastes domaines dans la région. Le nom du village remonterait au 7 ou 8ème siècle et serait lié à une villa ou une ferme appartenant à l'abbaye de St Denis, ce qui aurait donné Labbeville (la ville de l'abbé). Les Archives Nationales portent la trace d'un Nicolas curé en 1159.

En 1265, Geoffroy de la Chapelle vend son fief de Mézières à l'Hôtel Dieu de Pontoise ; la moitié du territoire de Labbeville appartient alors à des ordres religieux.

En 1475, l'abbaye du Bec-Hellouin et l'évêque de Rouen se disputent le bénéfice de la chapelle Saint Jacques, située à l'extérieur du bas-côté droit (sud). Elle avait son desservant particulier, dépendant de l'évêché de Rouen, tandis que le curé de Labbeville dépendait de l'abbaye du Bec-Hellouin via





Église Saint-Martin (suite)

celle de Conflans. La chapelle tomba en ruines au XVII^e siècle et n'existait plus en 1738. L'archevêché perdra son procès en 1524.

En 1591, Michel Dufour, curé de Labbeville et ardent ligueur, est en conflit avec le seigneur de Brécourt qui penchait vers le protestantisme. Il doit quitter le village et se réfugier à Pontoise, qui lui réclamera un écu pour l'avoir hébergé.

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, l'église devait être voûtée en planches. Par respect (sic) une grille séparait les femmes (nef) des hommes (chœur).

En 1762, Étienne Devigne, successeur de l'abbé de la Houe, meurt le 27 avril d'une épidémie éprouvant alors le village (20 décès en quelques mois). La messe est alors dite tantôt par le curé d'Hérouville, tantôt par un capucin de Pontoise.

Pendant la Révolution, des épitaphes des gens d'importance inhumés dans le sanctuaire seront détruites.

Le début du 19^e siècle verra le rattachement des curés de Labbeville à l'évêché de Versailles, alors qu'ils dépendaient précédemment de l'archevêché de Rouen.

En 1821, le bas-côté droit (sud) et le clocher de l'église sont détruits par un incendie. Seul le clocher est reconstruit, probablement pas dans sa forme originale.

Tout au long des 19^e et 20^e siècles, nos prédécesseurs n'auront cessé de réunir les capitaux nécessaires aux réparations de notre église. Ce fut bien entendu le cas après l'incendie de 1821, mais nous trouvons trace de nombreuses autres demandes de subventions. Les échanges entre les municipalités successives et l'administration semblent indiquer que les crédits n'étaient pas plus abondants alors qu'aujourd'hui. A tout le moins, ils n'étaient pas plus faciles à obtenir.

En 1854, le conseil autorise l'échange entre un terrain de 20 ares 40 centiares à prendre à la suite d'un jardin clos de murs, propriété de Mr Victor Jorelle, maire, et de son épouse et l'emplacement de la sente de Biard entre la propriété Jorelle et celle close de murs de Mme Lahure pour l'emplacement d'un nouveau cimetière, l'actuel étant trop exigü et d'un terrain trop mouvant et que le cimetière projeté se trouve à une distance convenable de l'église et que le sol en est plus solide. *"Nous considérons comme une chose urgente pour la commune la suppression du cimetière actuel placé au centre du village et tellement restreint que les inhumations peuvent se faire que dans une étendue de quatre ares environ. De plus, la rue qui longe le cimetière n'a pas plus de trois mètres de largeur et comme elle est*

comprise dans le tracé du chemin d'intérêt commun n°64 et qu'elle ne peut recevoir son élargissement qu'en prenant une partie du cimetière, c'est, à notre avis, un second motif pour adopter la suppression proposée". Le cimetière sera déplacé en 1870.

Suite à la loi de 1905, un inventaire des biens de la fabrique de l'église de Labbeville sera dressé le 6 mars 1906, par Paul Géminard, percepteur à Nesles-la-Vallée, en présence de Mézières, desservant de la paroisse, Bastard, trésorier de la fabrique, Pichot, président du bureau des Marguilliers et Piedeleu, maire. Le soussigné prêtre desservant de la paroisse de Labbeville a protesté contre l'opération de cet inventaire comme attentatoire aux droits de l'Église et aux droits de la conscience des catholiques de la paroisse. Il a en outre protesté contre l'illégalité par laquelle Mr le Percepteur a été chargé de cette opération en lieu et place d'un agent de l'enregistrement, comme la loi en avait décidé d'abord.

Par décret du 9 juin 1910, les biens de la fabrique de Labbeville, séquestrés depuis le 14 décembre 1906 sont attribués au bureau de bienfaisance de la commune, auquel ils seront remis le 21 janvier 1911.

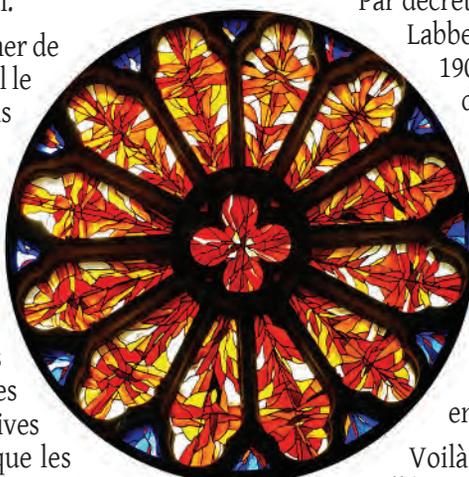
Notre église traversera sans dommage la 1^{ère} guerre mondiale, mais subira des dégâts en 1944. Le 30 août, en partant, les Allemands font exploser un dépôt de munitions situé près de l'église, causant des dommages à la toiture et aux vitraux : 2 sont complètement détruits et 6 endommagés.

Voilà, très brièvement résumé, presque un millénaire de l'histoire de notre église Saint Martin, indissociable de celle de notre village.

Alors, oui, il nous fallait entreprendre les travaux qui, lancés cette année, porteront sur la restauration des murs du clocher et celle du mur gouttereau du bas-côté ; celle d'ouvrages en bois, la mise aux normes du paratonnerre, de l'installation électrique y compris dans les combles ainsi que l'amélioration de l'éclairage, la recherche de peintures anciennes et leur éventuelle restauration.

Oui, ces travaux accomplis nous permettront de transmettre à nos successeurs un édifice globalement en bon état.

Christian Dumet



Dossier

Petite leçon d'histoire sur le patrimoine (partie 1)

Les journées du patrimoine ont été l'occasion, malgré les restrictions sanitaires liées à ce maudit coronavirus, de permettre à nombre de visiteurs d'apprécier les différents sites de notre patrimoine local, valorisé depuis 2016 par notre sentier labellisé par le PNR. L'occasion est donnée de revenir sur le sens du mot patrimoine et sur les enjeux liés à celui-ci

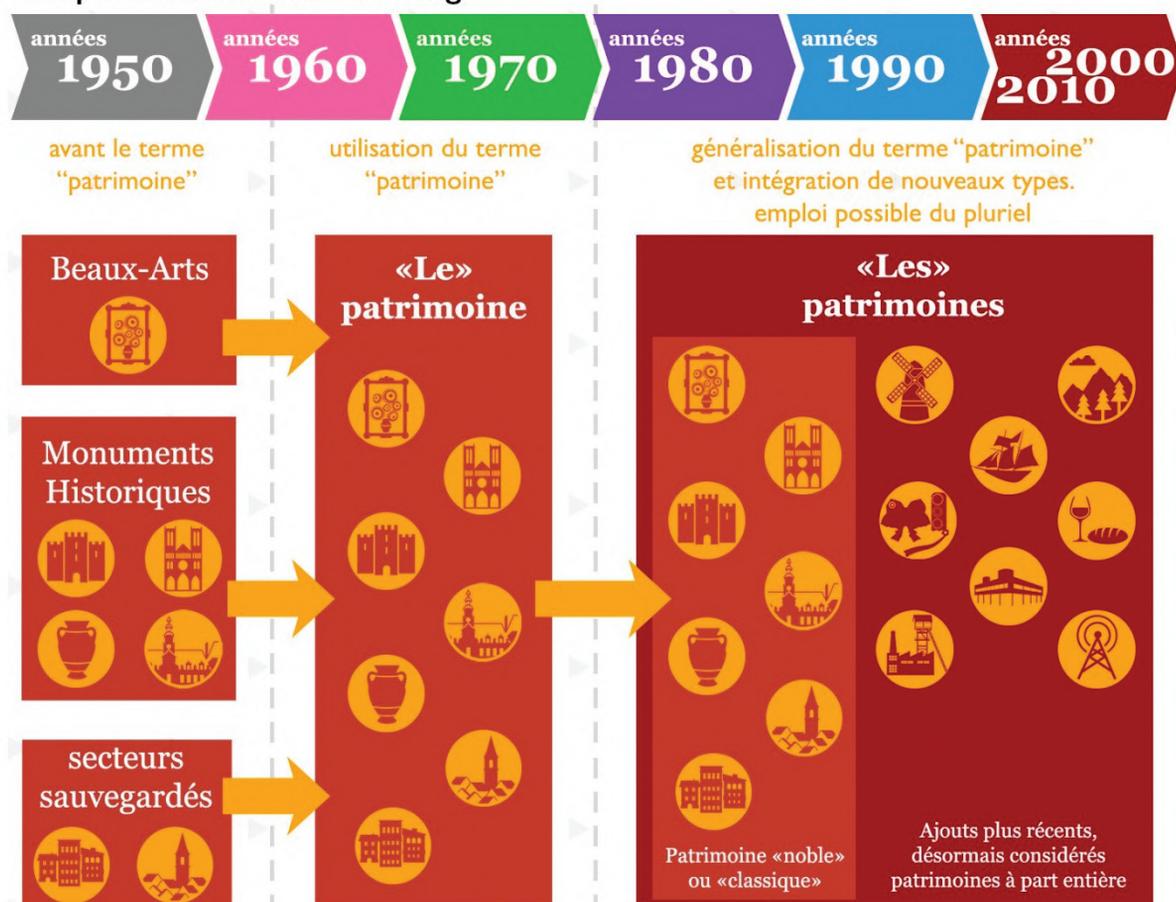
Le mot patrimoine vient du latin **patrimonium** qui signifie littéralement « l'héritage du père ». A l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel. Le terme patrimoine l'emporte sur celui de « matrimoine » (biens hérités de la mère) au XII^{ème} siècle. Lorsque l'on se mariait, on devait en effet déclarer les biens de la mère et ceux hérités du père mais peu à peu la société patriarcale et

la domination masculine ont imposé le mot patrimoine...

Bien sûr, la notion de patrimoine est bien plus large et peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel - matérielles et immatérielles - appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel.

L'idée d'un patrimoine incessible appartenant à tous les

L'évolution du terme "patrimoine" Ce qu'il a successivement désigné



Petite leçon d'histoire sur le patrimoine (suite)

citoyens d'une communauté qui se trouveraient lésés si ce dernier disparaissait remonte au moins...à l'Antiquité ! Le premier « relevé des monuments historiques » est réalisé en 29 av. J.C. par Philon de Byzance qui inventorie les sept merveilles du monde antique. Labbeville n'existant pas encore, il est bien normal que nous ne nous y trouvions pas inventoriés ! Plus sérieusement, l'étude et la recherche des vestiges patrimoniaux français (mobiliers ou immobiliers) commencent dès le 16e siècle mais c'est alors le fait d'une élite restreinte, le plus souvent aristocratique, qui n'a pas pour but de faire partager cet héritage au plus grand nombre mais plutôt d'alimenter ses collections privées. Néanmoins, au 18e siècle, Louis XVI ordonne la restauration et la mise en valeur des Arènes de Nîmes ce qui implique déjà l'idée de sauvegarde d'un héritage architectural commun.

Mais jusqu'à la Révolution Française, le terme de patrimoine était utilisé dans le seul sens d'héritage transmis. Son sens public est apparu le 2 octobre 1789 quand l'assemblée constituante, en mettant les biens du clergé à la disposition de la nation, a créé l'idée d'un bien collectif. Elle instaure le pillage des biens privés (cléricaux et nobiliaires) pour enrichir le patrimoine national : les symboles du clergé et du régime renversé sont mis à la disposition de la nation. C'est là que sont commises les dégradations les plus irréversibles (destruction du « Portail des Rois » de Notre-Dame de Paris, destruction de la flèche de la Sainte-Chapelle, profanation des Sépultures Royales de la Basilique de Saint-Denis...). Paradoxalement, l'idée de sauvegarde des biens devenus collectifs est contemporaine de cette frénésie de destruction des symboles de l'Ancien Régime. Ainsi, dès 1790, Talleyrand crée un comité qui étudie les monuments, les sciences et les arts. Des mesures législatives sont prises en 1793 pour préserver les œuvres d'art. L'Abbé Grégoire, membre de la Convention, réveille la nation par son rapport de 1794 : « Les barbares et les esclaves détestent les sciences et détruisent les monuments de l'art. Les hommes libres les aiment et les conservent. » Il énonce une conception du patrimoine assez proche de la nôtre : « Les hommes ne sont que les dépositaires d'un bien dont la grande famille humaine a le droit de vous demander des comptes ». L'instauration de musées nationaux date de cette période.

Cependant, c'est à partir de 1830, sous Louis-Philippe, que se met en place une véritable politique patrimoniale et que des historiens sont chargés de reconstituer une histoire nationale. Guizot, alors député et ministre de l'Intérieur,

nomme le premier Inspecteur des Monuments Historiques : Louis Vitet, lequel passe le relais à Prosper Mérimée en 1832. Ce dernier va beaucoup voyager dans tout le pays et effectuer des relevés des bâtiments remarquables nécessitant une protection. Il obtient le premier budget de restauration en 1856 et il réussit aussi à démontrer que la sauvegarde du patrimoine est un enjeu économique et social.

Pendant des décennies, la notion, qui n'englobait que le patrimoine bâti ancien, n'a pratiquement pas évolué et ne s'est guère étendue en dehors de l'Europe. Elle s'est « mondialisée » peu à peu au XXème siècle. On peut retenir la date de 1972 lorsque l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture) adopte un traité international intitulé « Convention et recommandations relatives à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ».

Cette convention a été ratifiée par 21 pays en 1975. Elle l'est aujourd'hui par 167 États. La France compte actuellement 27 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO parmi lesquels on peut citer le Mont-Saint-Michel et sa baie, le palais et le parc de Versailles, le Canal du Midi, la cathédrale de Reims, la ville historique fortifiée de Carcassonne.

Aujourd'hui, la notion de patrimoine, d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué et continue de s'étendre. Elle est devenue immense : patrimoine archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, littéraire, cinématographique, photographique, culinaire, vestimentaire... Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique. Des immeubles on passe aux meubles et du matériel à l'immatériel (rites, savoir-faire, langues régionales...) Tout ce qui témoigne du passé (même le plus récent comme l'architecture métallique du 19e siècle) et permet de comprendre le présent mérite d'être protégé et enrichi et d'être transmis aux générations futures. Le patrimoine est désormais lié aussi à l'écologie, à des sites naturels. Cette extension des champs du patrimoine a lieu, en France, au moment de la création des Journées du Patrimoine en 1984, sous l'impulsion de Jack Lang. Le succès de cette manifestation confirme l'intérêt des Français pour leur patrimoine et la nécessité pour la République d'intervenir en faveur de ce dernier. Dans le prochain BIM nous évoquerons cette passion française plus en détail encore...

Frédéric LEGENDRE

Travaux

Rénovation des locaux des P'tits Loups

Des travaux d'urgence ont été menés pendant l'été, pour améliorer l'accueil de nos P'tits Loups.

2 bungalows (provisoires) ont été installés après remise en état (nettoyage, peinture, vitrage, radiateurs, changement du lino de sol).

90 % du matériel a pu y être transféré, pour libérer 30 m² sur les 80 m² du préau.

Le préau et la salle de restauration ont bénéficié d'une cure de jouvence, avec la pose de carrelage et une remise en couleurs selon le nuancier préconisé par l'équipe enseignante.

Vous pourrez constater sur les photos que les locaux sont plus clairs et beaucoup plus accueillants.

Pour information, l'Assemblée Générale de l'association **Les P'tits Loups du Vexin** a élu début juillet un nouveau Conseil d'Administration, lequel a mis en place un nouveau bureau :

Présidente : Raphaële Daufin

presidence.lesptitsloupsduvexin@gmail.com

Trésorière : Olivia Audoynaud

compta.lesptitsloupsduvexin@gmail.com

Secrétaire : Bernadette Robert

Directeur : Corentin Garnier

lesptitsloupsduvexin@outlook.fr

06 99 73 60 98

Vous trouverez plus de détails sur le nouveau site de l'association : <https://www.lesptitsloupsduvexin.com/>



Création d'un espace cinéraire

Nous l'avons évoqué dans nos précédentes parutions, l'espace cinéraire que vos élus ont choisi l'an passé est maintenant à la disposition des familles.

Implanté dans l'angle gauche, face à l'entrée du cimetière, cet espace paysagé accueille 12 cases à urnes et 4 caveaux - urnes, soit une capacité totale de 64 urnes standard de 16 cm. Les cases sont réalisées en granit « Rose de Bretagne » de même que les couvercles des caveaux-urnes. Un jardin du souvenir permet la dispersion des cendres de leurs disparus aux familles qui le souhaitent.

Cet espace cinéraire a bénéficié d'un financement de l'État, accordé en 2019 dans le cadre de la Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux.

Le tarif des concessions est disponible en mairie.



Travaux

Entretien du village

Sous -traitance

La commune a choisi de ne pas embaucher un nouvel agent technique après le départ à la retraite d'un agent communal.

La charge de travail étant trop importante pour une personne seule, nous avons donc décidé de faire appel à une société extérieure pour l'entretien des espaces verts, haies et caniveaux.

Après plusieurs contacts, c'est la société Modul'eau qui a été choisie.

Dans un premier temps, son contrat stipule :

- La tonte des zones enherbées (école, cimetière, sentes...)
- La taille des haies
- L'entretien de la Garenne
- L'élagage des arbres (école, cimetière)

La fréquence des interventions reste encore à déterminer (après expérience)

Essais de travail intercommunal

- Un achat de matériel : aspirateur de feuilles a été réalisé avec les communes de Frouville et d'Hédouville.

Les aspects techniques restent à être mis au point

- Un essai de prêt pour une balayeuse sera tenté avec la commune de Nesles-la-Vallée



Éclairage public de notre village

Une lanterne, située sur le côté droit de l'entrée du parking école, a été cassée.

Nous l'avons réparée et en avons profité pour changer l'ampoule d'origine de 150 Watts par une LED de 45 Watts.

Le soir, la couleur est plus blanche (c'est pourtant une ampoule de température 3000K) mais la puissance est suffisante. Nous attendons votre avis pour généraliser sur la commune et réaliser une économie significative.

Le projet à l'étude en coordination avec la SICAE consistera à équiper l'ensemble du village (114 ampoules au total).

Lors de la précédente mandature, nous avons été alertés sur la dangerosité des départs d'élèves au bas de la rue de la gare et la rue de la Bauve, surtout l'hiver ou il fait très sombre. Nous avons reçu un devis pour 1 lampadaire complémentaire, la commande est programmée.



Voirie communale

L'état de certaines de nos voies laisse vraiment à désirer... (état global de la chaussée, trous). Un ordre de priorité a été établi pour leur réfection totale :

- Rue neuve • Rue Chantepie • Rue haute du Mesnil • Chemin de Paris

Les demandes de subventions sont en cours d'achèvement, elles seront étalées dans le temps.

Pour pallier l'urgence, nous avons décidé de procéder au rebouchage des trous. 30 trous ont été répertoriés.

Les demandes auprès des sociétés intervenant habituellement font état de devis de plusieurs milliers d'euros.

Nous avons décidé un essai de rebouchage par nos propres moyens :

- Achat d'enrobé à froid • Location de dalle vibrante
- Emprunt de matériel à titre gratuit (camion, disqueuse) merci aux intéressés • Une journée de travail pour 2 personnes.

Coût total de l'opération : 400€

Un bilan de ce travail sera fait au printemps.



Vie pratique

Transport à la Demande

Vexin Est,
désormais une réservation libre entre 9h et 17h

A compter du 02 novembre,
votre offre de TAD (Transport à la Demande) évolue



c'est un transport fonctionnant exclusivement sur réservation par téléphone

Au 09.70 80.96.63

via internet sur www.tad.idfmobilites.fr

via l'application mobile TAD Île-de-France Mobilités.

Réservez l'horaire que vous souhaitez, de 9h à 17h, du lundi au vendredi, toute l'année (hors jours fériés).

Le véhicule vous prend en charge à un arrêt de bus de notre commune et vous dépose à un arrêt prédéfini où votre correspondance avec les lignes régulières 95-05 ou 95-08 est garantie. Il vous reprendra à ce même arrêt pour votre trajet retour.

Pour connaître les horaires de prise en charge proposés sur chaque commune ainsi que les arrêts de rabattement, retrouvez toute l'offre de service sur le dépliant de présentation. Pour créer votre compte et réserver vos trajets, **rendez-vous sur la plateforme régionale :**

www.tad.idfmobilites.fr

Ce service est **ouvert à tous** et accessible avec tous les titres de transport valables sur le réseau Île-de-France Mobilités.

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 jours avant le jour du trajet et au moins une heure à l'avance.



Comment réserver (jusqu'à la dernière minute)



BUS TàD **NOUVEAU**

À PARTIR DU 02 NOVEMBRE 2020
Horaires valables toute l'année

VEXIN EST
TRANSPORT À LA DEMANDE

ET AUSSI VOTRE...

TàD scolaire
Horaires en période scolaire du lundi au vendredi

- Ligne 31 Express**
Arronville vers Collège Les Hautiers
Départ d'Arronville à 07h32 et arrivée au Collège Les Hautiers à 08h08
Retour au départ du Collège à 18h10 (arrivée à Arronville à 18h47)
- Ligne 35 Express**
Seraincourt vers Collège Les Hautiers
Départ de Seraincourt à 07h02 et arrivée au Collège Les Hautiers à 08h14
Retours au départ du Collège à :
17h05 (arrivée 17h41)
18h00 (arrivée 18h02)
* retour supplémentaire le mercredi à 12h50

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

- créer votre compte
- réserver votre trajet*
- suivre votre TàD en temps réel
- évaluer votre trajet

* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ.

RENDEZ-VOUS SUR :

- Appli TàD Île de France Mobilités
- tad.idfmobilites.fr
- 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet et au moins une heure à l'avance

Forfaits & tickets à valider à chaque voyage sur le réseau

Île de France mobilités

Les forfaits Navigo

Pour tous : Navigo annuel, Navigo mois, Navigo semaine, Navigo jour

Jeunes
Imagine R Étudiant, Imagine R Scolaire, Imagine R Junior, Gratuité Jeunes en insertion

Tarifs réduits et gratuités
Navigo tarifation Senior, Navigo gratuité, Navigo Solidarité mois, Navigo Solidarité semaine, Arméthyte

Commander et recharger votre passe Navigo selon vos besoins et votre profil sur navigo.fr, aux guichets et dans les agences des transporteurs (RATP, SNCF, Optile).

Les tickets
Disponibles en gare, stations et agences (au format papier ou rechargeables sur votre passe Navigo Easy) :

- Ticket 1€**
À l'unité ou en carnet de 10 tickets, tarif réduit (valable pour les 4 à 10 ans, les titulaires de la carte Famille Nombreuse et Navigo Solidarité)
- Mobilis**
Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies
- Paris Visite**
Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pendant 1,2,3 ou 5 jours
- Ticket Jeunes week-end**
Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pour les moins de 26 ans
- Ticket d'accès à bord**
À l'unité, valable pour un trajet en bus auprès du conducteur ou par SMS

Île de France mobilités

Vos transports changent !

Offre de transport adaptée au rythme de vie des Franciliens (les bus plus souvent et plus tard)

Matériel roulant plus confortable (nouveaux trains, bus à zéro émission, ...)

Nouvelles mobilités en complément du réseau classique (voiturage, Parcours Bébé, parkings à vélo, Véligo Location, ...)

Services numériques du quotidien (navigateur multimodal Vianavigo, information en temps réel, ...)

NOUVEAU SERVICE

Envoyer CEObus au 93100
1 SMS = 1 TICKET BUS

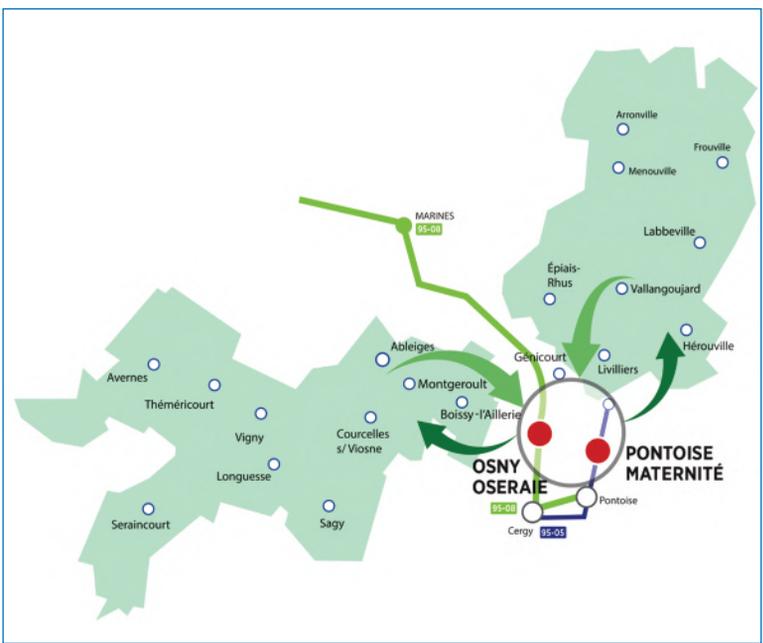
- l'application 7j/7 - 24h/24
- le site Internet 7j/7 - 24h/24
- par téléphone au 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

BUS TàD **EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION**

DU LUNDI AU VENDREDI de 09H00 à 19h30

Appli TàD Île-de-France Mobilités | tad.idfmobilites.fr | 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi - De 9h à 18h

- Transport fonctionnant exclusivement sur réservation par téléphone, via internet ou via l'application mobile.
- Prise en charge à l'arrêt le plus proche de votre domicile.
- Utilisable avec votre titre de transport habituel.



30 minutes avant votre départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...)

Puis visualisez votre véhicule en temps réel



Présentez vous à votre arrêt, 5 minutes avant

Le véhicule arrive et le conducteur valide votre présence. Validez votre titre de transport habituel et installez vous confortablement dans votre véhicule

Vie pratique



GENDARMERIE

1, rue François Mitterrand
95430 AUVERS-SUR-OISE

☎ 01 30 36 70 17 ou le 17

HÔPITAUX - CLINIQUES

Centre hospitalier de Pontoise
René DUBOS

☎ 01 30 75 40 40

Clinique Sainte-Marie d'Osny

☎ 01 34 20 96 96

Clinique Conti à L'Île-Adam

☎ 0826 968 968

SOS MÉDECINS

Cabinet de St-Leu-La-Forêt
37, rue Édith Cavell
95320 ST LEU-LA-FORÊT

☎ Rdv 8h à 23h

Cabinet St-Ouen-l'Aumône
21, rue des Frères Capucins
95310 ST-OUEN-L'AUMÔNE

☎ Rdv 8h à 23h

Vous pouvez prendre directement
Rdv par internet

www.sos-medecins95.com

☎ 01 30 40 12 12 ou le 3624



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

AUVERS-SUR-OISE

- GIBIER J-F

☎ 01 30 36 70 46

- Deschamps-Bardouillet Martine

☎ 01 34 48 00 90

- Heurtin Bernard

☎ 01 30 36 70 46

ENNERY

- PEQUEUX Isabelle • RUEL Caroline

- GRASS Laurent

Maison de santé « Léonard de Vinci »

☎ 03 72 51 00 90



URGENCES VÉTÉRINAIRES

Clinique de l'Île-Adam

43, rue du Chemin Vert

☎ 01 34 69 10 16

VISITES VÉTÉRINAIRES À DOMICILE

Dr Vétérinaire Marie Hestin-Wehner

☎ 07 71 24 57 84

www.veterinaireadomicile.fr



PHARMACIES

ENNERY

- Picasso

☎ 03 87 73 91 49

NESLES-LA-VALLÉE

- Marc Pecquet

☎ 01 34 70 61 17

CABINET PARA-MÉDICAL

NESLES-LA-VALLÉE



MASSEUR-KINESITHÉRAPEUTE

- C. Debuire-Pouliquen

- PRZADKA Maeva

☎ 01 34 70 65 03



PSYCHANALYSTE - SOPROLOGUE

PSYCHOSEXTOLOGUE

- Gil Morand

☎ 06 86 71 63 72

**PÉDICURE - PODOLOGUE**

- Fabien Balloy

☎ 01 34 70 65 03

**INFIRMIER(E)S**

NESLES-LA-VALLÉE

- Michellet Séverine

☎ 01 39 37 81 88

LABBEVILLE

- Guillot Pascale

☎ 06 15 16 10 10

DIÉTÉTICIENNE

NESLES-LA-VALLÉE

- Bilon Clotilde

☎ 01 34 70 85 63

MAISON DE SANTÉ NESLES-LA-VALLÉE**ACCUEIL (LUNDI - VENDREDI):**

9H À 12H30 ET 13H30 À 17H

☎ 01 39 37 45 86

**ACCUEIL ENFANCE ET
ADOLESCENCE**www.valleedusausseron.fr

☎ 01 34 66 25 25

HÉROUVILLE*Lieux d'Accueil Enfants de 0 à 3 ans
accompagnés de Parents (LAEP)
Le vendredi de 9h30 à 11h30***GÉNICOURT***Relais Assistantes Maternelles (RAM)*

☎ 01 34 42 69 29

Ram.genicourt@orange.fr**LABBEVILLE***Les "P'tits loups du Vexin"*www.lesptitsloupsduvexin@sfr.fr

☎ 01 30 34 79 07

NESLES-LA-VALLÉE*Les "Mômes du Sausseron"*

☎ 01 78 86 77 87

ENNERY*L'Association des Œuvres
de Jeunesse d'Ennery*

☎ 01 30 38 11 84

aoje@free.fr<http://aoje.free.fr>**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'INTÉRÊT SCOLAIRE SIIS-FLH**
Président *Stéphan Lazaroff*

☎ 06 11 29 86 00

Direction des écoles :

LABBEVILLE - ÉCOLE ROBERT LEROY

Mme Méri

☎ 01 30 34 71 09

FROUVILLE*Mme Bosteau*

☎ 01 30 34 73 04

HÉDOUVILLE*M. Hoareau*

☎ 01 39 37 82 02

COLLÈGES

AUVERS-SUR-OISE (DAUBIGNY)

☎ 01 34 48 09 09

PARMAIN (LES COUTURES)

☎ 01 34 73 42 11

LYCÉES

PONTOISE (C. PISSARRO)

☎ 01 34 41 54 54

OSNY (PAUL ÉMILE VICTOR)

☎ 01 34 35 14 14

L'ÎSLE-ADAM (FRAGONARD)

☎ 01 34 08 19 91

**CENTRE D'INFORMATION
ET D'ORIENTATION**

☎ 01 34 33 37 00

Vie pratique

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Permanence pour orientation aux droits
Mardi de 10h à 12h en mairie de Marines

Conciliateur de justice

Mr ASCHENBRENNER Jean Claude

10 bis boulevard Gambetta

☎ 01 30 39 70 21

JEUNES VIOLENCE ÉCOUTE

☎ 08 00 20 22 23



CAISSE ALLOCATIONS
FAMILIALES - CAF

☎ 08 10 25 95 10



CAISSE PRIMAIRE
ASSURANCE MALADIE

☎ 3646

www.ameli.fr

MAISON DU DEPARTEMENT (Marines)

Territoire d'Intervention Sociale et
Médico- sociale

☎ 01 34 33 52 30

Mme LOUVET (assistante sociale)

marie-pierre.louvet@valdoise.fr

CENTRE DE PMI

(protection maternelle et infantile) et
Planification Familiale

☎ 01 34 33 52 40

SECOURS POPULAIRE

Mme Sauve

9, chaussée Jules César

95520 OSNY

contact@spf95.org

☎ 06 65 44 50 27

LES RESTOS DU CŒUR

9, chaussée Jules César

95520 OSNY

☎ 01 30 17 11 50

PIÈCES ADMINISTRATIVES

La Carte Nationale d'Identité

Hormis les destinations nécessitant un passeport, la CNI est obligatoire pour le transport aérien. Pensez-y pour vos enfants même en bas âge, le livret de famille ne suffit pas. Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Pour obtenir le formulaire et plus de renseignements, consulter par internet

« Autorisation de sortie de territoire » site du service-public.fr

Important !

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les CNI des personnes majeures sont valables 15 ans. Celles arrivées à expiration depuis cette date sont prorogées pour 5 ans. Attention, les CNI des mineurs conservent une validité de 10 ans. **Important** : certains pays n'appliquent pas ces nouvelles dispositions (la Turquie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte notamment) et peuvent refouler des touristes français. Pour bien préparer votre voyage, il est impératif de consulter le site de conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Étrangères et de télécharger sur les sites :

www.diplomatie.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr

Le document attestant la prorogation de votre C.N.I. Le passeport biométrique est en circulation depuis le 14 mai 2009. Seules les mairies équipées sont en mesure de les délivrer : Pontoise, l'Île-Adam, Auvers-sur-Oise etc... (la liste (95) est consultable en Mairie de Labbeville.)

Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville.

Vous obtiendrez toute autre information sur le site de la Préfecture :

www.val-doise.pref.gouv.fr



SERVICE-PUBLIC

www.service-public.fr



CONSEIL GÉNÉRAL

www.valdoise.fr

☎ 01 34 25 30 30

**PÔLE EMPLOI****☎ 3949****POSTE****NESLES-LA-VALLÉE****☎ 08 99 23 99 19**

la semaine : 9h30-12h/14h30-17h

Fermée le jeudi

le samedi : 9h30-12h

**TRESORERIE DE L'ÎSLE-ADAM**

2, rue des Joséphites - BP 60080

95290 L'ÎSLE-ADAM

Impôts : ☎ 01 34 69 38 30

Il faut prendre rendez vous en ligne sur

impots.gouv.fr (rubrique "CONTACT")**DÉCHÈTERIE****OSNY-PONTOISE****☎ 01 30 31 22 51**⇒ **1^{er} Avril / 30 septembre :**

la semaine : 10h-12h / 14h-19h

le week-end : 10h-19h

⇒ **1^{er} Octobre / 31 Mars :**

la semaine : 10h-12h / 14h-17h

le week-end : 10h-17h

**PARC NATUREL RÉGIONAL****DU VEXIN FRANÇAIS****THÉMÉRICOURT****☎ 01 34 48 66 10****www.pnr-vexin-français.fr****GESTION DES NUISANCES SONORES****OCCASIONNELLES**

Horaires prescrits par arrêté municipal

Jours ouvrables :

8h30 -12h00 et 14h30 - 19h30

Les Samedis :

9h00- 13h00 et 16h00 - 19h00

Les Dimanches et jours fériés :

17h00 - 19h00

INFORMATION LOGEMENT**SENIORS****www.logement-seniors.com****et www.logement-seniors.com****/maisons-retraite-1-2/vald'oise-95****☎ 01 45 19 99 23**

Portail d'information et de référencement de solutions de logements pour seniors.

La vocation de ce portail est de fournir gratuitement une base exhaustive des EHPAD (Maison de retraite), résidences seniors et des conseils pertinents.

CONSEIL ET ASSISTANCE**SURENDETTEMENT**

L'Union Des Associations Familiales (UDAF) a signé une convention de partenariat avec l'Association CRESUS Île-de-France. Cette association a pour mission d'apporter aide et conseils aux personnes et aux familles qui rencontrent des difficultés financières (surendettement, déséquilibre du budget, compte bancaire débiteur, exclusion bancaire) et qui souhaitent retrouver une situation financière durablement équilibrée.

Une permanence est assurée, uniquement sur rendez-vous, tous les jeudis, de 14h à 17h à l'UDAF 95

cresus@udaf95.fr**☎ 01.30.75.00.25****THÉÂTRE DE L'USINE**

Pour l'après COVID, n'oubliez pas également la convention passée par la commune qui fait bénéficier les Labbevillois de tarifs préférentiels pour tous les spectacles, (4, 7 ou 9 euros au lieu de 6, 15 ou 18 euros). Il suffit de réserver en qualité de Labbevillois :

☎ 01 30 37 01 01

(les réservations sont à payer sur place le jour de la représentation).

33, chemin d'Andrésy

95610 ÉRAGNY-SUR-OISE

www.theatredelusine.net



CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE

2021

Arronville, Berville, Hérouville en Vexin, Labbeville, Vallangoujard et Valmondois

A partir du 1er juillet 2021, les déchets posés à terre ou dans d'autres contenants que les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin ne seront plus collectés. Tous les déchets, quel que soit le flux, doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin en respectant les consignes de tri

janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22
V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	Ma 1	J 1	D 1	Me 1	V 1	L 1	Me 1	S 1
S 2	Ma 2	Ma 2	V 2	D 2	Me 2	V 2	L 2	J 2	S 2	Ma 2	J 2	D 2
D 3	Me 3	Me 3	S 3	L 3	J 3	S 3	Ma 3	V 3	D 3	Me 3	V 3	L 3
L 4	J 4	J 4	D 4	Ma 4	V 4	D 4	Me 4	S 4	L 4	J 4	S 4	Ma 4
Ma 5	V 5	V 5	L 5	Me 5	S 5	L 5	J 5	D 5	Ma 5	V 5	D 5	Me 5
Me 6	S 6	S 6	Ma 6	D 6	D 6	Ma 6	V 6	L 6	Me 6	S 6	L 6	J 6
J 7	D 7	D 7	Me 7	L 7	L 7	Me 7	S 7	Ma 7	J 7	D 7	Ma 7	V 7
V 8	L 8	L 8	J 8	Ma 8	Ma 8	J 8	D 8	Me 8	V 8	Me 8	Me 8	S 8
S 9	Ma 9	Ma 9	V 9	D 9	Me 9	V 9	L 9	J 9	S 9	J 9	D 9	D 9
D 10	Me 10	Me 10	S 10	L 10	J 10	S 10	Ma 10	V 10	D 10	Ma 10	V 10	L 10
Ma 11	J 11	J 11	D 11	Ma 11	V 11	D 11	Me 11	S 11	L 11	Me 11	S 11	Ma 11
Me 12	V 12	V 12	L 12	Me 12	S 12	L 12	J 12	D 12	Ma 12	V 12	D 12	Me 12
J 13	S 13	S 13	Ma 13	D 13	D 13	Ma 13	V 13	L 13	Me 13	S 13	L 13	J 13
V 14	Ma 14	Ma 14	J 14	L 14	L 14	Me 14	S 14	Ma 14	J 14	Ma 14	Ma 14	V 14
S 15	V 15	V 15	D 15	Ma 15	Ma 15	J 15	D 15	Me 15	V 15	Me 15	Me 15	S 15
D 16	Ma 16	Ma 16	L 16	D 16	Me 16	V 16	L 16	J 16	S 16	Ma 16	J 16	D 16
Ma 17	J 17	J 17	S 17	L 17	V 17	S 17	Ma 17	V 17	D 17	Me 17	V 17	L 17
L 18	Ma 18	Ma 18	D 18	Ma 18	V 18	D 18	Me 18	S 18	L 18	J 18	S 18	Ma 18
Me 19	V 19	V 19	L 19	Me 19	S 19	L 19	J 19	D 19	Ma 19	V 19	D 19	Me 19
Ma 20	S 20	S 20	Ma 20	D 20	D 20	Ma 20	V 20	L 20	Me 20	S 20	Ma 20	J 20
J 21	D 21	D 21	Me 21	L 21	L 21	Me 21	S 21	Ma 21	J 21	D 21	Ma 21	V 21
V 22	L 22	L 22	V 22	S 22	Ma 22	V 22	D 22	Me 22	V 22	L 22	Me 22	S 22
S 23	Ma 23	Ma 23	D 23	D 23	Me 23	S 23	L 23	J 23	S 23	Ma 23	J 23	D 23
D 24	Me 24	Me 24	S 24	L 24	J 24	S 24	Ma 24	V 24	L 24	Me 24	V 24	L 24
L 25	J 25	J 25	D 25	Ma 25	V 25	D 25	Me 25	S 25	L 25	J 25	S 25	Ma 25
Ma 26	V 26	V 26	L 26	Me 26	S 26	L 26	J 26	D 26	Ma 26	V 26	D 26	Me 26
Me 27	S 27	S 27	Ma 27	D 27	D 27	Ma 27	V 27	L 27	Me 27	S 27	L 27	Me 27
J 28	D 28	D 28	Me 28	L 28	L 28	Me 28	S 28	Ma 28	J 28	D 28	Ma 28	V 28
V 29	Ma 29	Ma 29	V 29	S 29	Ma 29	J 29	D 29	Me 29	V 29	Me 29	Me 29	S 29
S 30	V 30	V 30	D 30	D 30	Me 30	V 30	L 30	J 30	S 30	J 30	D 30	D 30
D 31	Me 31	Me 31	L 31	L 31	Me 31	S 31	Ma 31	J 31	D 31	Ma 31	V 31	L 31

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte

Collecte du verre toutes les 4 semaines

- A** Pour les communes d'Arronville et Berville (mercredi)
- B** Pour les communes d'Hérouville en Vexin, Labbeville et Vallangoujard (vendredi)
- C** Pour la commune de Valmondois (lundi)

OM Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines le jeudi

■ Collecte des Emballages / Papiers toutes les 2 semaines le mercredi

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.smirtomduvexin.net ou à nous contacter au **01 34 66 18 40**

Avec ILLI WAP recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone